

St Thégonne Le 8 février 1804

A. M. M. Desvieux: vicaires de quimper

ST THÉGONNE

- enquête an 12

- état des Bieus 1814

1809 = vain caution

J'aurais
voue de quel conf.
Trois ans ames
suffisais pour
ignés sous
Sous
vous exige
pas desirés
en
la tremasouze au
en 1778
mars 1789
au mini hi
ques mallegol
promue au

St Thegonu Le 8 fevrier 1804

A M. M. des grand. vicaires de quimper
Messieurs

En réponse à votre missive du 30 janvier

1° Le patron de notre église est St Thegonu évêque et conf.

2° il y a dans cette paroisse trois mille trois cents âmes

3° trois prêtres sont absolument nécessaires pour
la desserte de la paroisse.

4° Les vicaires et prêtre jusqu'ici désignés sont
M^r Drolach, cras et mallegol

5° Les prêtres que j'ai désirés pour mes vicaires sont
ceux qui sont cy dessus dénumérés. Si vous exigez
que je ne demande que ceux qui ne sont pas désirés
ailleurs, vous ne m'en donnez aucun.

6° Guillaume Rihoë, ~~né~~ né à tremoügan
le 24 juin 1753, promu au sacerdoce en 1778
hervé drolach né à St Thegonu le 8 mars 1749
promu en 1777. Guy Cras né au minihi
en juillet 1743, promu 1779. Jacques mallegol
né à St Thegonu le 11 fevrier 1765 promu au
sacerdoce en 1791

7^e Les différents des Succursales de l'église chrétienne
plouneux meunier et le docteur de l'école de
cette Cure sont actuellement à leur poste.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond
respect
Messieurs

Votre très humble très obéissant
Serviteur Richou Curé de St Thégonne

quant aux articles huit et neuf je ne puis
vous donner une réponse décisive jusqu'à ce que
je sois allé consulter M. le maire et le conseil
municipal qui sera assemblé dimanche
prochain il y a dans la paroisse des chapelles
disponibles où il est nécessaire d'avoir la messe
les dimanches. Le conseil assemblé vous
détaillera les raisons de convenance ou plutôt
de nécessité que je ne puis de moi-même vous
certifier d'une manière légale

St thegonu 26 pluviôse an 12
(16 fev 1804)

Monsieur

En réponse à la votre du 7 qui ne m'est parvenue
que hier. j'ai l'honneur de vous répondre que
je m'appelle Guillaume Richou curé de St thego-
nu, né à trémaouezac arrondissement de Brest
le 24 juin 1753 prêtre au Sacerdote le 21 juil
1777. je vous ai déjà envoyé ces mêmes renseigne-
ments dans mes réponses aux questions que vous m'a-
vez fait passer il y a 15 jours, ou 3 semaines.
Je joins ici la délibération du général qui
prie de demander au gouvernement la disposition
de deux chapelles extrêmement utiles pour la
diffusion de cette paroisse et des paroisses voisines
j'ai l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble serviteur
Richou, Curé de St thegonu

É T A T des Biens et Revenus des Fabriques des Paroisses.

NOMS des PAROISSES.	BIENS RURAU.	MAISONS.	VALEUR CAPITALE.	PRODUIT ANNUEL.	RENTES RESTITUÉES.	RENTES par LEGS et DONATIONS.	RENTES de FONDATIONS.	CHARGES.	REVENU NET.	OBSERVATIONS.
<i>Saint-Thégonne</i>	<i>3 petites fermes composées de maisons craieuses quelques ter- res.</i>	<i>Neant.</i>	<i>10,769^{fr}</i>	<i>539^{fr} 9^{fr}</i>	<i>Neant.</i>	<i>21 petites articles de peu de va- leur.</i>	<i>16 articles.</i>	<i>236^{fr}</i>	<i>313^{fr}</i>	<i>La fabrique de St. Thégonne jouissait, avant la révolution, de 2400 livres de rentes. Il n' en reste que 539^{fr} de rente a été vendue. L'église est fort- grande, ancienne, et demand- beaucoup de réparations ainsi que le presbytère.</i>